



Conduire un projet de création de micro-entreprise

RS7005 – « Conduire un projet de création de micro-entreprise » · Certificateur CréActifs · éligible CPF. Offre, régime micro, immatriculation (INPI), pilotage et développement.

Objectifs pédagogiques

- ▶ Structurer son projet et clarifier son offre.
- ▶ Maîtriser le régime de la micro-entreprise et les formalités d'immatriculation (INPI).
- ▶ Piloter et développer son activité.

Programme détaillé – 21 heures réparties sur une période maximale d'1 mois (parcours certifiant CPF)

Séquence 1 – Projet entrepreneurial et régime de la micro-entreprise 7 h · dont 2 h pratique

1. Définir son projet entrepreneurial (Compétence 1)

- ▶ Élaborer son offre de service et déterminer sa cible clients (personas).
- ▶ Évaluer ses coûts de revient et sa marge ; premières analyses chiffrées.
- ▶ Réaliser une étude de marché simple pour valider son idée.

2. Vérifier la cohérence avec le régime micro (Compétence 2)

- ▶ Nature de l'activité : commerciale, artisanale, libérale et obligations associées.
- ▶ Modalités particulières : cumul avec un emploi salarié / fonctionnaire, indemnisation chômage.
- ▶ Valider la faisabilité du projet sous le régime de la micro-entreprise.

3. Identifier les opportunités du régime micro (Compétence 3)

- ▶ Avantages et limites du régime au regard de ses besoins et objectifs de croissance.
- ▶ Seuils de chiffre d'affaires, franchise de TVA et confirmation des bénéfices du régime.

4. Mise en situation

- ▶ Atelier : cadrage de son offre, de sa cible et de ses premières hypothèses chiffrées.
- ▶ Vérification de la cohérence de son projet avec le régime micro.

Séquence 2 – Démarches, protection et pilotage 7 h · dont 2 h pratique

4. Réaliser les démarches administratives (Compétence 4)

- ▶ Étapes d'immatriculation selon le type d'activité ; pièces à constituer.
- ▶ Le guichet unique INPI : procédure, formes et délais requis.
- ▶ Démarrage de l'activité et premières obligations.

5. Définir le niveau de protection (Compétence 5)

- ▶ Évaluer les risques liés à l'activité et aux biens rattachés.
- ▶ Protection juridique et assurantielle : assurances et polices adaptées (RC pro...).
- ▶ Déclaration d'insaisissabilité et protection du patrimoine personnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Futurs micro-entrepreneurs et micro-entrepreneurs en activité depuis moins de 2 ans.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de micro-entreprise (ou une activité de moins de 2 ans).

DURÉE & ORGANISATION

Version certifiante (CPF) : 21 heures réparties à votre rythme sur une période maximale d'1 mois.

Version montée en compétences (OPCO / France Travail) : 21 heures – certification en option.

MODALITÉ

Présentiel, visio (classe virtuelle) ou e-learning, selon le parcours et le calendrier.

TARIF & FINANCEMENT

Sur devis. Parcours certifiant éligible au CPF – prix consultable sur Mon Compte Formation. Version OPCO / France Travail finançable.

DÉLAI D'ACCÈS

Parcours CPF : 11 jours ouvrés minimum entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation (délai légal Mon Compte Formation). Version OPCO / France Travail : 5 jours ouvrés.

CONTACT & INSCRIPTION

info@oxyformation.fr · 01 83 43 92 38 · www.oxyformation.fr · Devis & étude de financement.



Conduire un projet de création de micro-entreprise (suite)

6. Élaborer un dispositif de pilotage (Compétence 6)

- ▶ Processus simple de suivi des opérations administratives et comptables obligatoires.
- ▶ Surveillance des seuils réglementaires et obligations déclaratives.
- ▶ Outils de suivi (tableau, applications) pour garantir la conformité.

4. Mise en situation

- ▶ Atelier : rétroplanning des démarches d'immatriculation de son projet.
- ▶ Mise en place d'un tableau de bord de pilotage et de suivi des seuils.

Séquence 3 – Stratégie de développement et certification 7 h · dont mise en situation certifiante

7. Concevoir une stratégie de développement (Compétence 7)

- ▶ Positionnement sur le marché et proposition de valeur.
- ▶ Organiser ses opérations commerciales et marketing (prospection, communication, fidélisation).
- ▶ Prendre en compte tous les publics, dont les personnes en situation de handicap.
- ▶ Pérenniser l'activité et augmenter son chiffre d'affaires.

8. Préparation à la certification

- ▶ Présentation de l'épreuve : mise en situation professionnelle donnant lieu à une note synthétique écrite.
- ▶ Méthodologie de rédaction de la note synthétique de projet.
- ▶ Jury : un représentant CréActifs et deux professionnels extérieurs.

9. Mise en situation certifiante et bilan

- ▶ Mise en situation : conduite de son projet de création de micro-entreprise.
- ▶ Rédaction de la note synthétique écrite (livrable de certification).
- ▶ Évaluation finale et bilan individualisé.

Organisation pédagogique

Moyens & méthodes pédagogiques

Accompagnement individualisé du projet et ateliers pratiques (présentiel, visio ou e-learning). Construction du dossier ; préparation à la soutenance.

Moyens de suivi & modalités d'évaluation

Évaluation continue et accompagnement à la constitution du dossier. Préparation à la soutenance devant jury (certification RS7005).

Profil des formateurs

Formateurs experts de leur domaine (numérique, IA, bureautique ou entrepreneuriat), justifiant d'une expérience professionnelle significative. CV et qualifications disponibles sur demande.

COMPÉTENCES VISÉES

Conduire un projet de création de micro-entreprise : structurer l'offre, maîtriser le régime micro, réaliser les formalités (INPI), piloter et développer l'activité.

ACCESSIBILITÉ – SITUATION DE HANDICAP

Parcours accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec vous les adaptations nécessaires – nous contacter.

CERTIFICATION & VALIDATION

Certification RS7005 – « Conduire un projet de création de micro-entreprise » – délivrée par CréActifs, enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences. Éligible au CPF.

Épreuve : constitution d'un dossier de projet et soutenance orale devant un jury de professionnels.